

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20240206\_23**  
**Référence Nomenclature n°8.8**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**Pôle Technique - Patrimoine - Aménagement et Développement territorial**  
**Service Espace public et proximité urbaine**

**Objet : Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - Année 2022**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, est notamment en ses articles L2224-5 et D2224-1, -3,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole en date du 7 décembre 2023,

Considérant pour mémoire le transfert de la compétence Eau Potable à Saint-Etienne Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2016,

Considérant que les dispositions combinées des articles L2224-5 et D2224-1, -3 du Code Général des Collectivités Territoriales imposent la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable,

Considérant que ledit rapport doit être présenté au Conseil Métropolitain puis à l'Assemblée délibérante de chaque commune membre, et ce au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné,

Considérant que ce rapport est public et doit être tenu à la disposition des usagers du service pour information,

Et vu le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2022, tel rapporté en annexe,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- Prendre acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - exercice 2022 - de Saint-Etienne Métropole,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

**COMMUNE DE FIRMINY**  
**Délibération n°DCM\_20240206\_23**  
**Référence Nomenclature n°8.8**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - exercice 2022 - de Saint-Etienne Métropole,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 6 février 2024

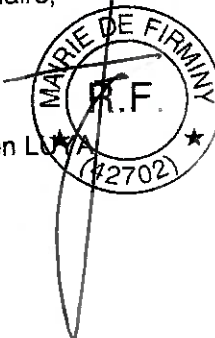
La Secrétaire de séance,

  
Tifanie FILLoux

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication  
en date du 13 février 2024  
Pour le Maire et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
S. BELAÏDI



Le Maire,

  
Julien LUYA

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE**  
**ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE DE FIRMINY**

**SEANCE DU MARDI 06 FEVRIER 2024**

**Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable - Année 2022**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 30 Janvier 2024, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 06 Février 2024 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

**PRESENTS :**

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 12), Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 19 h 10), M. CHANUT Robert (à partir de 18 h 10), M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, Mme FILLOUX Tiffanie, Mme PERRON Julie, M. MENDES José, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

**POUVOIRS :**

Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 19 h 10) à M. MAZARI Nabil, M. CHANUT Robert (jusqu'à 18 h 10) à M. ZEDDA Marc, Mme BERTOLETTI Christiane à Mme SUZAT GIULIANI, M. DUMOND Jean-Claude à Mme MOUNIER Béatrice, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, M. PETIT Marc à M. MENDES José.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme FILLOUX Tiffanie

**PERSONNEL ADMINISTRATIF :** M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,  
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	29
Nombre de pouvoirs :	4
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

